

## PRESENCE D'UN VEHICULE SUSPECT

### Comment définir un véhicule suspect ?

- ❖ Conditions de dépose anormales (par exemple conducteur ayant pris la fuite).
- ❖ Présence d'objets ou de fils électriques sous le véhicule.
- ❖ Plaque d'immatriculation visiblement falsifiée.

### Quelles mesures de sécurité immédiates prendre ?

- **Avertir immédiatement le PC Sécurité Incendie de la faculté de pharmacie :**  
**Tél : 04.91.83.55.20 – Poste : 355 20**

ou à défaut les services de police ou de gendarmerie.

- Évaluer les risques additionnels en cas d'explosion du véhicule (propagation de l'incendie à d'autres véhicules, réserves de carburant ou de matières inflammables à proximité, canalisations sensibles).
- Faire évacuer les personnes et interdire toute circulation dans un rayon de 100 mètres (périmètre de sécurité) ou plus en cas de risques additionnels, autour du véhicule suspect.

### Quelle conduite adopter dans l'attente des services de police ?

- Ne pas pénétrer dans le véhicule suspect.
- Ne pas tenter d'ouvrir une portière ou le coffre.
- Ne pas déplacer le véhicule ou le secouer.
- Ne pas utiliser de poste émetteur / récepteur ou de téléphone portable à proximité du véhicule.
- Ne démarrer aucun véhicule à proximité (deux ou quatre roues) afin d'éviter les interférences d'ondes.
- Recueillir les informations utiles à transmettre aux services de police (particularités du véhicule, présence d'individus autour du véhicule, etc).